

CBC_C1-i1_030325-V1_Détail phases et outils mobilisés

Le détail des phases et outils mobilisés

1° La phase préliminaire

La MFR de la Brenne vous accompagne et peut vous aider à trouver le financement de votre bilan de compétences : par le CPF, Pôle Emploi, OPCO, Profession libérale, ou à titre individuel...

Lors de ce premier rendez-vous, nous vous aidons à clarifier votre objectif de bilan de compétences, à savoir, si votre demande concerne une réorientation, une évolution professionnelle, ou une vérification de projet (formation, VAE, création ou reprise d'entreprise).

Nous vous présentons la démarche du bilan de compétences ainsi que toutes ses caractéristiques annexes.

Le bilan est d'une durée totale de 24h. Son tarif est de 2 500€ TTC. Il comprend : la démarche d'accompagnement et de suivi, l'accès à la plateforme, les questionnaires et outils de travail proposés.

A l'issue de ce premier entretien, vous démarrez votre bilan avec votre consultant(e).

2° La phase d'investigation

Mieux vous connaître

Ecoute et analyse de vos attentes et objectifs à court et moyen terme.

Reconstruction de votre parcours professionnel et de vos orientations, de vos critères de satisfaction, présentation du contenu et de la méthode de travail, des modalités de déroulement du bilan de compétences.

Validation des objectifs de votre bilan de compétences.

Un professionnel vous accompagne

Identification et analyse de vos compétences, de vos capacités, vos motivations et centres d'intérêts professionnels.

Identification de vos traits de personnalités, de vos axes de développement personnel

Nos outils

Réaliser un diagnostic parcours, un inventaire de personnalité et de fonctionnements relationnels, une investigation métiers, un tableau des compétences, un travail sur les valeurs, ou encore un plan d'actions.

Analyser les aspects de la personnalité exerçant une influence sur le comportement et les motivations au travail, par la passation et la restitution de test(s) : outils identifiant les zones de confort et les écarts avec les métiers.

D'autres tests peuvent compléter cette phase selon les besoins.

3° La phase de conclusion

L'objectif de ce rendez-vous est de faire le point sur la réalisation de votre projet professionnel et sur le déroulement du bilan de compétences, de déterminer ensemble les actions à poursuivre.

Lors de cet entretien nous vous présentons et remettons la synthèse écrite de votre bilan de compétences.

Ce document est strictement confidentiel.